

ou deux dispositions qui ont trait au logement:

Vu que la bonne habitation est importante pour notre mode de vie ainsi que pour la santé et le bonheur des Canadiens, le parti libéral a pour objectif de procurer une maison convenable à tous les Canadiens.

De ce côté-ci de la Chambre, nous sommes donc favorables à cette mesure et nous voulons aussi encourager la construction de logements à loyer moyen et à bas loyer en augmentant les prêts maximums. Nous préconisons la présentation d'une loi sur les subventions aux municipalités, aux termes de laquelle le gouvernement fédéral aiderait les municipalités à installer les services essentiels. Nous aimerions que le gouvernement fédéral participe davantage à la suppression des taudis et à des programmes de réaménagement urbain, en accroissant sa part relativement au coût d'acquisition et de déblaiement des quartiers vétustes ou délabrés et, dans des circonstances spéciales, en prêtant aux municipalités leur part du coût de ces entreprises. Nous voudrions augmenter la part du gouvernement fédéral en ce qui concerne le coût de construction de logements subventionnés et à bas loyer à l'intention des familles à faibles revenus.

J'espère donc que le gouvernement présentera, plus tard au cours de la session, d'autres modifications à la loi tendant à accroître l'aide fédérale et à rendre plus efficace la collaboration dans ces domaines.

J'en arrive maintenant à un autre point qui devrait, je crois, intéresser le comité et, naturellement, le ministre, c'est-à-dire le taux de l'intérêt sur les prêts consentis par la Société centrale d'hypothèques et de logement. Pendant la campagne électorale, le premier ministre a déclaré à diverses reprises qu'en conséquence de l'activité du Gouvernement depuis le mois de juin dernier, le taux de l'intérêt avait sensiblement baissé. Il l'a affirmé à Calgary le 14 mars; il a réitéré cette affirmation à Selkirk (Manitoba), le 17 mars et l'a mentionnée de nouveau à Halifax le 24 du même mois. Il a signalé que le taux de l'intérêt était passé d'un maximum de 4.3 p. 100 à 2.89 p. 100 au cours des semaines précédentes. Cependant, en dépit de toutes ces affirmations, l'intérêt que prend la Société centrale d'hypothèques et de logement reste fixé à 6 p. 100. J'espère que lorsqu'il prendra la parole plus tard, le ministre expliquera pourquoi le gouvernement maintient l'intérêt à 6 p. 100 et comment il peut concilier le maintien de ce taux avec les déclarations antérieures du premier ministre. Sans doute, le ministre, avec son habileté ordinaire,...

L'hon. M. Green: J'ai une bonne réponse à cet égard.

L'hon. M. Chevrier: ...expliquera ces points. Ma foi, s'il a une bonne réponse, il pourra probablement expliquer la déclaration que le solliciteur général a faite dans un discours, assez récemment, à propos des mesures législatives qui allaient être présentées à la Chambre. J'espère que le ministre en parlera.

M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): A propos des maisons d'habitation?

L'hon. M. Chevrier: Oui. J'aimerais me reporter à la déclaration qu'a faite le solliciteur général et j'espère que la Chambre fera preuve d'indulgence à mon égard si j'en donne lecture en français, car il s'agit d'une nouvelle parue dans *Le Devoir* du 9 novembre 1957. On me dit qu'il s'agit d'une reproduction très fidèle de ce que le solliciteur général a dit. En voici le texte:

(Texte)

L'hon. Balcer annonce des lois sur l'habitation et le crédit

Le solliciteur général du Canada, l'honorable Léon Balcer, a annoncé hier que le gouvernement conservateur prépare une législation sur l'habitation et sur des mesures tendant à faciliter les prêts et la circulation de l'argent au Canada. Il a laissé entendre également qu'il se pourrait que le gouvernement Diefenbaker fasse marche arrière et réduise le taux de l'intérêt haussé par le gouvernement libéral d'avant le 10 juin.

(Traduction)

Je ne saurais me retenir de traduire ce passage. On y dit:

...il se pourrait que le gouvernement Diefenbaker fasse marche arrière...

Je ne comprends pas pourquoi il a fait cette déclaration, mais, à tout événement, c'est ce que donne la traduction.

...et réduise le taux de l'intérêt haussé par le gouvernement libéral d'avant le 10 juin.

Puis il ajoute quelque chose d'encore plus révélateur à propos de son collègue, le ministre des Travaux publics.

(Texte)

Le ministre des Travaux publics doit bientôt présenter un bill qui favorisera, selon l'honorable Balcer, la construction d'habitations. Le ministre des Finances, pour sa part, aurait en tête un autre bill qui réglerait la question du taux d'intérêt et de la facilité à obtenir de l'argent.

(Traduction)

J'espère que le ministre des Travaux publics pourra nous expliquer la déclaration de son collègue, le Solliciteur général, qui a dit à un groupe de constructeurs de maisons de Montréal que le taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires serait diminué. Il va de soi que je tiens à assurer au ministre que notre parti approuverait immédiatement un bill en ce sens.